

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2016

L'an deux mil seize, le vingt cinq février, le Conseil Municipal de la Commune de SAINTE ANNE SUR VILAINE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur GAUDICHON Jean-Michel, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 février 2015

Présents : M. GAUDICHON Jean-Michel, Maire, Mmes : COGREL Chrystèle, ESNAULT Marie-Christine, FEREOL Denise, HAMON Marie-Christine, RIFFAULT Katia, SAP Isabelle, MM : GAUVIN Yannick, GUIBERT Gaëtan, HAMON Jean-Pierre, LEGENDRE Robert, LERAT Thierry, POULAIN Christian

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MIOSSEC Catherine, à Mme RIFFAULT Katia, M. DOLO Michel à M. HAMON Jean-Pierre,

A été nommée secrétaire : Mme FEREOL Denise

➤ AJOUT DE POINTS A L'ORDRE DU JOUR

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :
Demande de subvention Amendes de police

➤ DEBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Le Maire présente le bilan de l'exercice 2015 au Conseil Municipal : un bilan positif avec 189 400,60€ de résultat pour la section de fonctionnement et 54 000€ pour la section d'investissement

Il présente ensuite ses orientations pour 2016 :

- continuer à économiser sur le fonctionnement avec une section de fonctionnement de 758 472,07€ soit 4% de moins que le budget primitif 2015
- continuer à investir : finir la salle polyvalente, refaire 3 routes, remettre certains logements à neuf. La mairie sera rénovée en 2017

Le Trésorier a réalisé une prospective jusqu'en 2020 : les différents projets d'investissements devraient pouvoir être financés sans grever outre mesure les finances de la commune ni devoir augmenter exagérément les impôts. Des emprunts seront toutefois nécessaires.

➤ OCCUPATION A TITRE PRECAIRE

L'acte de vente du bâtiment du service technique a été signé avec M. GUIHEUX le 26 février.

Cependant, M. Guiheux ne pouvant libérer les lieux immédiatement, Monsieur le Maire propose de lui permettre une occupation à titre précaire jusqu'en octobre 2016 au prix de 320€ HT par mois (soit 2240€ de mars à septembre inclus). A partir d'octobre des pénalités de 30€ / jour s'appliqueront.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accepter l'occupation à titre précaire de M. GUIHEUX jusqu'en octobre 2016 au prix de 320€ HT par mois.

➤ DEVIS ENROBE A CHAUD

La commission voirie propose de refaire 3 routes en enrobé à chaud : la route de la Pointais sur 1.5km, la route de la Grée au Tertre et de la Bidorais vers le Soc.

Des devis ont été demandés à quatre entreprises.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accepter les devis de la société EUROVIA aux tarifs suivants :

- Route de la Pointais, avec son annexe : 26 612 € HT
- Route de la Grée : 19 927€ HT
- Route de la Bidorais : 42 352 € HT

Soit un total de 88 891€ HT

DEVIS POINT A TEMPS

La commission voirie a fait le tour de différentes entreprises pour réaliser le point à temps.
Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise SAABE au tarif de 33 300€ TTC

SUBVENTION AMENDES DE POLICE

Le Maire indique au Conseil qu'un projet d'aménagement piétonnier de la route de la Pointais est en préparation, notamment pour permettre aux enfants de rentrer de l'école en sécurité.

Il serait éventuellement possible de demander une subvention au titre des amendes de police pour financer ce projet.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- d'étudier la faisabilité de ce projet
- de demander la subvention amendes de police
- délègue au maire tout pouvoir pour signer les documents relatifs

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Jean-Michel GAUDICHON

